

SAUCICRÉOR 2018

(Marque déposée INPI)

31^{ème} CONCOURS INTERNATIONAL DU MEILLEUR SAUCISSON

Date du concours 09 Mars 2018

Cloture des inscriptions le 02 mars 2018

REGLEMENT SALAISONNIERS

Article 1 - Ce concours est ouvert, aux salaisonniers quelque soit l'importance de la structure.

Article 2 - Quelque soit la catégorie pour laquelle vous concourez un droit d'inscription de 80 euros par produit est demandé.

Article 3 - Le ou les produits présentés (600 grammes) doivent être de fabrication exclusive du participant. Il s'y engage par sa signature apposée sur le bulletin de participation.,

Article 4 - **Dès réception de votre bulletin d'inscription il vous sera retourné les étiquettes correspondantes à vos produits présentés au concours**

Article 5 - **Le candidat devra faire parvenir pour la veille du concours son ou ses produits à l'adresse indiquée suivante : SAUCICREOR - Hôtel de Ville - 41600 NOUAN LE FUZELIER (Pour les dossiers d'inscription reçus par courrier utiliser l'autocollant joint) Dans votre colis de pas oublier de joindre vos coordonnées.**

Article 6 - Le jour du concours un numéro d'ordre sera affecté par la Présidente de Saucicréor qui sera le seul à détenir la liste concordante

Article 7 - Le jury est sous le contrôle du Président du concours renouvelé chaque année par la Présidente de Saucicréor. Les jurés sont toutes des personnes qualifiées issues de la profession (retraités) ou professions gastronomiques

Article 8 - **PALMARES**

- Il sera attribué dans chaque catégorie, une médaille et un diplôme.
- 1^{er} prix Médaille d'Or et diplôme
- 2^{ème} prix Médaille d'Argent et diplôme
- 3^{ème} prix Médaille de Bronze et diplôme
- 4^{ème} prix Prix d'excellence et diplôme
- 5^{ème} prix Prix d'honneur. Et diplôme

Deux « **SALAISOR** » seront décernés par un jury constitué par le Président de Saucicréor et le Président annuel du jury

- a) - au meilleur produit des catégories saucisson sec C et D
- b) - au meilleur produit de la catégorie créativités F et G.

Il est bien entendu que les récompenses attribuées à la suite du concours consacrent la qualité du **produit primé pour l'année.**

Le palmarès sera porté à la connaissance des candidats dans les semaines qui suivent le concours. **SAUCICRÉOR** décline toute responsabilité dans l'hypothèse de cas fortuit qui mettrait obstacle au déroulement du concours.

La remise des prix aura lieu le **15 Avril 2017** lors d'une cérémonie conviviale.

Les décisions du jury sont sans appel, les candidats s'engagent à accepter et respecter le règlement du présent concours.

**Tout candidat ayant obtenu le « SALAISOR » (frais ou sec) deux années consécutives
Ne pourra plus l'obtenir les deux années suivant cette distinction**

Tout candidat ayant obtenu le trophée Lucien Henry, ne pourra prétendre le recevoir dans les cinq années suivantes.

Les SAUCISSONS D'OR - LE TROPHÉE LUCIEN HENRY et le COUP DE CŒUR ne seront pas expédiés. Il ne pourront être obtenus que le jour de la remise des prix

Correspondance : Madame Danielle CAQUE - 1 Rue des Saules - 41600 NOUAN LE FUZELIER

Tel : 02.54.88.30.24 - Répondeur en cas d'absence laissez un message nous rappelons

Courriel : saucicreor@outlook.fr

Visitez notre site internet www.saucicreor.net